

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : Transformation Log & Timber Stain

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Revêtement (teinture pour bois)

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est conçue pour les employés sur les lieux de travail, pour le personnel d'urgence ainsi que pour d'autres situations où il existe un risque d'exposition prolongée ou à grande échelle, conformément aux exigences du SIMDUT relatives au SGH.

Cette FDS ne s'applique pas à l'utilisation de nos produits par les consommateurs. Pour l'utilisation par les consommateurs, toutes les précautions et les premiers soins sont fournis sur l'étiquette du produit, sur la fiche signalétique, ou aux deux endroits à la fois, conformément à la réglementation gouvernementale applicable.

1.3. Fournisseur

Fournisseur

Sashco Inc
 10300 E. 107th Place
 80601 Brighton, CO - USA
 T 800 767 5656
info@sashco.com

Distributeur

Add the name, address and tel. number of the Canadian manufacturer or importer who operates in Canada

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 800 535 5053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Flam. Liq. 3 H226
 Skin Sens. 1 H317
 Muta. 1B H340
 Carc. 1B H350
 Repr. 1B H360

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H340 - Peut induire des anomalies génétiques
 H350 - Peut provoquer le cancer
 H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
 P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 - Prendre des précautions pour prévenir les décharges statiques
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau
 P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Transformation Log & Timber Stain

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Solvant Stoddard	(n° CAS) 8052-41-3	17,42
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	(n° CAS) 64742-48-9	1,68
Triméthylbenzène	(n° CAS) 25551-13-7	1,22
Naphta de pétrole (fraction des alkylés lourds)	(n° CAS) 64741-65-7	0,65
Butanone-oxime	(n° CAS) 96-29-7	0,59
Xylène, isomères mixtes, purs	(n° CAS) 1330-20-7	0,53
Ethylbenzène	(n° CAS) 100-41-4	0,23
Isopropylbenzène	(n° CAS) 98-82-8	0,17
Carbendazine	(n° CAS) 10605-21-7	0,14

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Produit chimique sec. Brouillard d'eau.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Le matériel peut s'oxyder et provoquer une COMBUSTION SPONTANÉE des chiffons, de la sciure de bois ou d'autres matières absorbantes inflammables qui ont été contaminés. Veuillez immerger immédiatement dans l'eau.

Transformation Log & Timber Stain

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Les chiffons ou d'autres matières absorbantes inflammables contaminées qui sont utilisés pour le nettoyage devraient être posés à plat pour sécher complètement avant leur élimination ou immergés immédiatement dans l'eau afin de prévenir une combustion spontanée.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Solvant Stoddard (8052-41-3)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye, skin, & kidney dam;
USA - ACGIH	Référence réglementaire	ACGIH 2017
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	2900 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	500 ppm
USA - OSHA	Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA
Triméthylbenzène (25551-13-7)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	25 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	CNS impair; asthma; hematologic eff
USA - ACGIH	Référence réglementaire	ACGIH 2017
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	150 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT & eye irr; CNS impair

Transformation Log & Timber Stain

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)		
USA - ACGIH	Référence réglementaire	ACGIH 2017
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	435 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
USA - OSHA	Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA

Ethylbenzène (100-41-4)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	435 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm

Isopropylbenzène (98-82-8)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	Lung cancer; liver and lung dam; A2 (Suspected Human Carcinogen: Human data are accepted as adequate in quality but are conflicting or insufficient to classify the agent as a confirmed human carcinogen; OR, the agent is carcinogenic in experimental animals at dose(s), by route(s) of exposure, at site(s), of histologic type(s), or by mechanism(s) considered relevant to worker exposure. The A2 is used primarily when there is limited evidence or carcinogenicity in humans and sufficient evidence of carcinogenicity in experimental animals with relevance to humans)
USA - ACGIH	Référence réglementaire	ACGIH 2017
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	245 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	50 ppm
USA - OSHA	Catégorie de valeur limite (OSHA)	prevent or reduce skin absorption
USA - OSHA	Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté. Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques

Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide de couleur
Couleur	: Brun
Odeur	: Aromatique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible

Transformation Log & Timber Stain

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 300 - 400 °F (148.9 - 204.4 °C)
Point d'éclair	: > 100 °F (37.8 °C)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs inflammables
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,97
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 50 cSt
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Le matériel peut s'oxyder et provoquer une COMBUSTION SPONTANÉE des chiffons, de la sciure de bois ou d'autres matières absorbantes inflammables qui ont été contaminés. Veuillez immerger immédiatement dans l'eau.
Conditions à éviter	: Garder loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. . Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: Peut libérer des gaz inflammables. Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (64742-48-9)	
DL50 orale rat	> 6000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 8500 mg/m ³ (Exposure time: 4 h)
Triméthylbenzène (25551-13-7)	
DL50 orale rat	8970 mg/kg
Naphta de pétrole (fraction des alkylés lourds) (64741-65-7)	
DL50 orale rat	> 7000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,04 mg/l/4h
Butanone-oxime (96-29-7)	
DL50 orale rat	930 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1000 - 1800 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 4800 mg/m ³ (Exposure time: 4 h)
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 4350 mg/kg
CL50 inhalation rat	29,08 mg/l/4h

Transformation Log & Timber Stain

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Ethylbenzène (100-41-4)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	15400 mg/kg
CL50 inhalation rat	17,4 mg/l/4h

Isopropylbenzène (98-82-8)	
DL50 orale rat	1400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	12300 µl/kg
CL50 inhalation rat	> 3577 ppm (Exposure time: 6 h)

Carbendazine (10605-21-7)	
DL50 orale rat	> 5050 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité - Description	: Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé.

Transformation Log & Timber Stain	
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	50 mm ² /s

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

N° UN (TMD) : UN1263

Groupe d'emballage : III

Transformation Log & Timber Stain

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

TMD Classes de danger primaires : 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Description document de transport : UN1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD)) : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

Étiquettes de danger (TMD) :



14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG) : 1263
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : PEINTURES
Description document de transport (IMDG) : UN 1263 PEINTURES, 3, III
Classe (IMDG) : 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses
Quantités limitées (IMDG) : 5 L

IATA

N° UN (IATA) : 1263
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : PEINTURES
Description document de transport (IATA) : UN 1263 PEINTURES, 3, III
Classe (IATA) : 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IATA) : III - Danger mineur
Quantités limitées (IATA) : 10 L

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Réglementations internationales

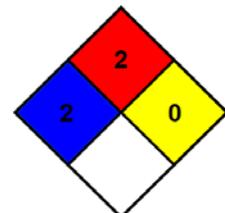
Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 10-17-2017
Date de révision : 01-22-2018
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Danger pour la santé NFPA : 2 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une incapacité temporaire ou des blessures résiduelles.
Danger d'incendie NFPA : 2 - Matériaux qui doivent être modérément chauffés ou exposés à des températures ambiantes relativement élevées avant qu'ils puissent prendre feu.
Réactivité NFPA : 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



Transformation Log & Timber Stain

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Notation de danger

Santé	: 2 Danger modéré - Risque de blessure temporaire ou légère
Inflammabilité	: 2 Danger modéré - Produits ne pouvant s'enflammer qu'après un chauffage modéré ou une exposition à une source de chaleur ambiante relativement élevée. Comprend les liquides ayant un point d'éclair supérieur ou égal à 100 °F, mais inférieur à 200 °F. (Classes II et IIIA)
Physique	: 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.
Protection individuelle	: B - Lunettes de protection, Gants

SDS Canada (GHS)_NEXREG_NEW

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.